



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

caisses

Question écrite n° 48438

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les scandales qui touchent depuis plusieurs années certaines caisses de retraites, à l'image de la gestion désastreuse de la caisse de retraite interentreprise dénoncée en 1999 par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). Ces abus lèsent non seulement l'ensemble des sociétaires, mais minent aussi la confiance des Français dans leur système social. Aussi, à l'heure où des efforts importants sont demandés aux Français pour la sauvegarde de leur système de retraite, il souligne la nécessité d'exercer un contrôle renforcé sur la gestion des caisses afin que les cotisations et les fonds ne soient pas détournés de leur vocation première. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis sur ce sujet ainsi que les dispositions qu'il entend prendre en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48438

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2004, page 7906